

Centrales solaires de première génération

Attention aux risques cachés !

Dans le contexte d'incertitude autour des contrats d'achat de l'énergie photovoltaïque, la problématique des risques financiers, techniques et réglementaires liés aux centrales solaires les plus anciennes prend une acuité particulière.

Spécialisée dans les diagnostics et l'optimisation des centrales photovoltaïques, Ener-Pacte souhaite attirer l'attention des propriétaires non professionnels, souvent des agriculteurs, sur ces facteurs de risques et leur proposer des solutions afin d'assurer la pérennité de leurs installations et des revenus attendus.

« Une partie de l'activité d'Ener-Pacte consiste à réaliser des diagnostics très détaillés des centrales solaires. Nous avons à ce jour audité une centaine d'installations. Un grand nombre d'entre elles présente des problèmes de non-conformité réglementaires et techniques. Les propriétaires n'en ont souvent pas connaissance. Notre objectif est de leur apporter une sécurité et une visibilité jusqu'à la fin de leur contrat d'achat et ainsi maintenir une source de revenu nécessaire à leur équilibre financier » explique Rémi Berthon, Directeur Général d'Ener-Pacte.

Vers un renforcement des contrôles ?

En s'appuyant sur un « décret contrôle » complété par un arrêté entré en vigueur en 2017, les autorités publiques pourraient envisager un renforcement des contrôles de la conformité des parcs photovoltaïques. Les sanctions encourues peuvent aller jusqu'à la suspension, la résiliation du contrat d'achat, voire même un remboursement du trop-perçu.

L'expertise au service d'une relation gagnant-gagnant

Ener-Pacte a développé une technologie très avancée (baptisée PROM) destinée aux centrales d'une puissance supérieure à 60 kWc et qui permet d'identifier tous les risques qu'ils soient de type technique, réglementaire ou financier. Elle se charge ensuite des améliorations et des mises en conformité nécessaires pour garantir une production optimale et prémunir les propriétaires contre d'éventuels contentieux.

Son business model est aussi innovant et unique : le revenu des propriétaires est conservé, voir même amélioré car l'entreprise se rémunère uniquement sur la rentabilité additionnelle générée par ses interventions.

Les audits de centrale se poursuivent pendant le confinement

En octobre, Ener-Pacte avait souhaité s'engager dans un programme de sensibilisation et d'information gratuite des propriétaires sur tout le territoire français. Ces rencontres groupées ont été suspendues du fait des mesures sanitaires, mais les techniciens sont toujours sur le terrain pour réaliser des audits approfondis.

A ce jour, plus d'une cinquantaine de parcs sont sous la surveillance d'Ener-Pacte. L'entreprise lyonnaise devrait connaître une montée en puissance dans les prochaines semaines avec la signature de nombreux nouveaux contrats, dans des industries très diversifiées, afin de répondre le plus rapidement possible aux risques potentiels de ses clients.

Retour d'expérience dans l'Aveyron

Jeudi 1^{er} octobre 2020 dans l'Aveyron, plusieurs propriétaires d'installations photovoltaïques étaient réunis chez un producteur d'énergie solaire, Apollon Synergie. Les participants ont pu échanger sur les perspectives d'évolution de leurs contrats et de leurs installations. Ils ont également bénéficié du retour d'expérience de leur hôte, qui grâce à l'intervention d'Ener-Pacte, a pu éviter une perte de production de plus de 150.000 €, a bénéficié d'une mise en conformité de sa centrale et a vu sa production augmenter de presque 30%. La rentabilité initiale de son installation est non seulement maintenue mais lui permet même de dégager un revenu additionnel.

A propos d'Ener-Pacte

- **Création** : 1er juin 2016
- **Effectifs** : 15 personnes
- **Activité** : diagnostic et optimisation technique, règlementaire et financière des centrales solaires
- **Marché** : plus de 6000 centrales solaires en France et un potentiel d'amélioration du parc de plus d'1 milliard d'euros
- **www.ener-pacte.fr**

Contacts Presse

Agence Osactu, Karine Grand / karine@osactu.com / 06 46 63 82 68